

Règlement 2023

Tests d'Aptitudes et de Comportement Highland (TACH)

I - Objectifs et généralités :

- Valorisation des poneys de race Highland en mettant en avant leurs aptitudes physiques et comportementales afin de montrer leurs capacités et performances en tant que poneys de loisir.
- Évaluation des poneys, face à des nouveautés qui se présentent à eux, selon certains critères : respect, sérénité, attention, maniabilité, franchise, disponibilité, confiance, fiabilité....
- Les poneys peuvent être présentés en main, en longues rênes, bâtés ou montés.
- Les couples effectuent 12 tests et une présentation « Modèle et Allures » en fin de parcours.
- Les TACH permettent l'obtention d'un label de qualité. La mention obtenue est délivrée par l'AFPH sur une carte officielle au nom du poney. Elle est transmise par mail au concurrent.

II -Conditions d'inscription des poneys

- Les TACH sont ouverts à tous les poneys de race Highland inscrits au livre généalogique du Stub Book Français du poney Highland et identifiés au SIRE.
- Les poneys doivent être à jour de vaccination contre la **grippe équine et la rhinopneumonie** et en bonne santé.
- Tout poney présentant une boiterie peut être refusé.
- Un poney ne peut être présenté qu'une seule fois dans une même catégorie de tests sur un même concours. Il peut cependant être présenté à plusieurs catégories de tests et ce même par des présentateurs différents.
- **Les entiers ne peuvent pas être présentés par des mineurs.** Tout comportement dangereux du poney entrainera l'exclusion.
- Les poulinières suitées ne sont pas autorisées à concourir.

III - Conditions d'inscriptions des présentateurs et engagements :

- Une attestation d'assurance responsabilité civile est obligatoire.
- **Les mineurs doivent avoir minimum 12 ans,** et le représentant Legal doit signer une **autorisation parentale**.
- Les engagements se font via la plateforme SHF.



IV - Tenue des présentateurs :

• Pour toutes les épreuves TACH :

- Une tenue adaptée, propre et élégante est exigée. Des chaussures fermées sont obligatoires. Toute tenue inadaptée pouvant rendre la présentation aux tests dangereuse induit l'exclusion du présentateur.
- Pour les mineurs le port d'un casque homologué est obligatoire pour toutes les épreuves.
- Port des gants obligatoire en TACH longues rênes et fortement recommandé pour les autres épreuves.

• Épreuves TACH montés :

- Le port d'un casque homologué est obligatoire pour tous
- Un protège dos ou une plaque dorsale sont fortement recommandés et obligatoire pour les mineurs.
- Des chaussants adaptés aux étriers sont obligatoires : boots, chaps, bottes.
- Les éperons sont interdits.
- La cravache (< 75 cm) est tolérée mais son utilisation est corrélée par une diminution des notes pouvant aller de 1 à 2 points.

• Épreuves TACH en main et TACH bâtés :

- Le port des gants est vivement recommandé.
- La cravache ou un stick de dressage ou d'épaule sont autorisés mais en fonction de leur utilisation les notes sont minorées.
- Couvre-chef ou casque obligatoire.

• Épreuves TACH longues rênes :

- Fouet adapté. Toute utilisation abusive sera sanctionnée.
- Couvre-chef ou casque obligatoire.



V - Harnachement du poney :

• Pour toutes les épreuves TACH :

- Le harnachement doit être propre et en bon état pour assurer la sécurité des meneurs, cavaliers et poneys.
- Une harmonie de l'équipement et du meneur est appréciée.
- Tout harnachement ajusté est autorisé sans enrênement.
- Tous les entiers de 2 ans et plus doivent être présentés en filet avec un mors.

• Épreuves TACH en main :

- Les poneys sont présentés en licol ou en filet ajusté avec un mors.
- Mors releveurs interdits.

• Épreuves TACH montés :

- Tous types d'embouchures et ennasures sont autorisées sauf mors releveurs, mais le jury tient compte de leurs spécificités lors de l'attribution des notes.

• Épreuves TACH longues rênes :

- Embouchure simple, sans gourmette ou levier. Licol corde et side pull autorisés mais sans action coulissante sur le nez.

• Épreuves TACH bâtés :

- Les poneys sont présentés en licol classique ou licol corde ou en filet ajusté avec un mors simple.
- Mors simples uniquement : droit, simple brisure, double brisure. Pas de levier, pas de gourmette.
- La longe meut être fixée sur le mors avec une alliance comme pour les présentations en main
- Le bât doit être adapté au poney par sa forme et sa taille. Il est fourni par le présentateur.
- Le bât peut être garni avec des caisses ou sacoches. Le poids de charge n'est pas imposé, les sacoches peuvent être remplies avec des tissus ou autre pour simuler du volume.



VI - Les différentes catégories de tests

Les enfants 12 à 14 ans doivent être accompagnés sur le parcours par un adulte désigné responsable de l'enfant : parent, coach, éleveur. L'adulte suit sur le parcours et reste à une distance rapprochée et ne peut intervenir oralement ou physiquement qu'en cas de problème de sécurité. Toute intervention entrainera des pénalités.

Quatre types d'épreuves sont proposées et divisées en différentes catégories en fonction de l'âge du présentateur et celui du poney :

TACH présentés en main (Poneys à partir de 1 an)

- > Présentateurs de 12 à 16 ans : poneys séniors de 4 ans et plus
- ➤ Présentateurs de plus de 16 ans.

Poneys juniors : 1 à 3 ans.Poneys seniors : 4 ans et plus.

TACH présentés en longues rênes (Poneys de 3 ans et plus)

Le meneur doit être autonome et maître de son poney.

- ➤ Présentateurs de 12 à 16 ans : poneys séniors de 4 ans et plus
- ➤ Présentateurs de plus de 16 ans.

Poneys juniors : 1 à 3 ans.Poneys seniors : 4 ans et plus.

TACH présentés bâtés (Poneys de 4 ans et plus)

Le meneur doit être autonome et maître de son poney. Minimum 16 ans pour pouvoir manipuler le matériel et le poney en sécurité.

• Présentateurs de plus de 16 ans : poneys séniors de 4 ans et plus

TACH présentés montés (Uniquement pour les poneys de 4 ans et plus)

Les cavaliers doivent être autonomes, à l'aise aux 3 allures et maîtres de leur monture.

- ➤ Présentateurs de 12 à 16 ans.
- ➤ Présentateurs de plus de 16 ans.



VII - Description et déroulement des tests :

• Infrastructures.

- L'épreuve est organisée sur un terrain adapté de nature et relief variés (herbe, carrière, manège) de taille minimale de 20 m X 40 m et clos.
- La préparation du terrain et des obstacles est à la charge des organisateurs.
- Les obstacles doivent respecter la sécurité des poneys et de leurs présentateurs.
- Les obstacles doivent être matérialisés par une porte « entrée » et une porte «sortie» lorsque ceci est nécessaire.
- Le parcours de tests peut être organisé sur un thème choisi (ex : la ferme, la plage etc.). Il doit être validé et verifié en amont par le jury.

• Jury.

- Le jury est désigné par l'AFPH, il est composé d'au minimum un juge, un suppléant nommé et un secrétaire.
- La présence du président du jury est impérative pendant toute la durée des tests.
- Il valide le parcours, la mise en place des obstacles et le respect des règles de sécurité.
- Il vérifie et valide les grilles de notations et les résultats finaux des tests.
- Il prend toutes dispositions à l'égard d'un concurrent ou d'un poney jugé inapte à poursuivre l'épreuve.

• Le parcours.

- Les participants doivent se présenter à l'entrée de piste et donner leur numéro d'engagement, leur identité et celle du poney.
- Le numéro de passage est défini par le programme, seul le jury pourra donner une dérogation à cet ordre.
- L'ordre de passage des obstacles est strict et numéroté.
- Le jury se garde le droit de vérifier l'identité d'un poney lors de son passage aux tests.
- Un topo explicatif et une reconnaissance du parcours à pied et sans poney sont prévus avant l'ouverture de la piste.
- Aucune reconnaissance sur le terrain ne sera tolérée pendant le déroulement des épreuves.
- Il est interdit de franchir tout ou partie des obstacles avant de se présenter sous peine de disqualification.
- Les obstacles sont conçus afin que ni le bât ni le harnachement ne s'y accrochent.
- Le parcours est composé de 12 tests dont 6 sont obligatoires et 6 autres laissés au libre choix des organisateurs.
- Une présentation modèle et allures est effectuée à la suite du dernier obstacle du parcours: Le poney est présenté sans harnachement, bât ou selle, uniquement en licol ou filet avec mors pour les entiers de 2 ans et plus. Sauf dans le cas d'une épreuve de TACH organisé le même jour qu'une épreuve Modèle et allures, où ce sont les notes de MA/20 obtenues par les poneys qui seront prises en compte plus une note sur 20 pour la présentation du meneur et la technique.



• Déroulement du parcours :

- Les couples entrent sur le ring, se dirigent vers le juge, s'arrêtent et effectuent un salut puis à la demande du juge réalisent leur parcours.
- Après le test 10, le concurrent se dirige vers le van, y attache son poney avec un licol. Le licol est mis par-dessus la bride pour les males de 2 ans et plus. Le harnachement, le bât ou la selle doivent être ôtés s'il y a lieu.
- Le meneur effectue le test 11 « Donner les 4 pieds » et le test 12 « Monter et descendre du van 2 places stabilisé »
- Enfin, le meneur se dirige vers le juge pour effectuer la **présentation modèle et allures** (Arrêt devant le juge Aller-retour au pas en ligne droite -Triangle au trot Arrêt.). Les poneys sont présentés en licol sauf pour les entiers de 2 ans et plus présentés en filet avec mors. Non nécessaire si TACH à la suite d'un concours MA.

• Les différents tests :

> Tests obligatoires :

- **Arrêt avec immobilité de 10 secondes** comptées par le présentateur (reprise du mouvement donné par le juge)
- **Surprise visuelle** Ex : Ouverture d'une carte, ou d'un parapluie, personnes surgissant de derrière un arbre
- **Surprise auditive** Ex: démarrage d'un véhicule, klaxon, trompe ou autres instruments de musique, personnes tapant sur des tonneaux.
- **Obstacle à franchir**: artificiel (croix) ou naturel (contrebas, marche, tronc...).
- **Un slalom au trot**, plots ou objets espacés de 6m (au pas pour les poneys de 1an)
- Monter et descendre du van 2 places attelé.
- **Donner les 4 pieds** (poney attaché.)

➤ Tests libres :

- Laissés au libre choix de l'organisateur et de son imagination.
- Ils doivent respecter la sécurité du poney et de son présentateur, cavalier ou meneur.

Exemples:

- Reculer entre deux barres
- Portique : lanières, cordes, bouteilles plastiques suspendues. Hauteur mini 2m50
- Sols artificiels : bâche, serviettes de bain.
- Sols naturels : amas de feuilles, boue, sols irréguliers.
- Passage d'eau naturel (flaque, ruisseau) ou artificiel (bidet).
- Panneaux de chantier mobiles Drapeaux flottants- Ballons de baudruches- fils à linge
- Passerelle en bois, pont à bascule
- Talus, petit fossé, contre haut, contre bas, tronc.
- Parc avec des animaux, rencontre avec d'autres poneys.
- Maniabilité : slalom, gymkhana, enchevêtrement de branches ou barres.



Pour les tests avec surprise visuelle ou auditive, le meneur doit passer entre le dispositif et son cheval pour ne pas se faire bousculer en cas de fuite. Le cheval doit passer dans un couloir de barres matérialisé sans réaction violente pour avoir le maximum de points. Prévoir des tests dans l'œil gauche et dans l'œil droit sur le parcours sur ce type de dispositif.

VIII - Jugement et notation :

- Le jury est souverain, sa décision sans appel.
- Les fiches de notations sont identifiées avec le nom du poney, la date, le lieu du concours, le nom présentateur et le nom du président du jury.
- Les critères de notation sont variables selon l'âge du poney (catégories junior et senior).
- La **note totale sur 100** comprend **une note sur 60** correspondant **aux Tests** d'Aptitudes et Comportement et une note sur 40 pour la présentation « Modèle et Allures » et la tenue du cavalier ou meneur.
- La qualité d'exécution des tests et le comportement du présentateur durant l'épreuve entreront dans la note finale.
- Dans le cas d'une TACH organisé le même jour qu'une épreuve Modèle et allures, ce sont les notes de MA/20 obtenues par les poneys qui seront prises en compte plus une note sur 20 pour la présentation du meneur et la technique.

Notation des Tests

- Chaque obstacle est noté de 0 à 5 en fonction du nombre de désobéissances. Un obstacle non exécuté entraine un 0.
- Les tests obligatoires « immobilité », « donner les 4 pieds » et « monter et descendre d'un van » ont une notation dont les critères sont spécifiques au test.
- Un poney ayant obtenu un 0 au test obligatoire du van ou au test obligatoire des pieds ne peut accéder à la mention Or.
- Au cours du parcours, toutes voltes et/ou erreurs de parcours rectifiées seront sanctionnées par une perte de points.
- Une erreur de parcours, trois tests non exécutés ou une chute en Tach montés, entrainent l'élimination du concurrent.
- L'utilisation excessive du stick, de la cravache ou du fouet à des fins autres qu'une indication de direction, induit une diminution de la note.
- Toute aide extérieure est sanctionnée par un abaissement de la note.
- La personne responsable accompagnant reste à distance. Elle peut intervenir oralement ou physiquement en cas de problème de sécurité uniquement. Cela entrainera des pénalités.

Refus : est considèré comme refus, un arrêt devant une difficulté suivi d'un ou plusieurs pas reculés. Un arrêt suivi immédiatement d'un saut de pied ferme ou de pas de côté n'est pas un refus



Dérobé : est considéré comme ayant dérobé, un poney qui évite de franchir la difficulté demandée (écart avant l'obstacle). Le poney doit être représenté.

Non exécuté : obstacle non franchi après 3 essais consécutifs dans un temps de 1 minute.

Erreur de parcours rectifiée : itinéraire, entre deux difficultés, qui s'écarte exagérément de la trajectoire idéale. Laissée à l'appréciation de juge.

- Notation Modèle et Allures au cours du TACH
 - Modèle et type /20
 - Allures. /15
 - Présentation du concurrent et du poney, propreté du matériel /2
 - Technique de présentation et comportement du cavalier ou meneur /3
- Lorsque l'on utilise les notes de Modèle et Allures /20 il faut ajouter :
 - Présentation du concurrent et du poney, propreté du matériel /10
 - Technique de présentation et comportement du cavalier ou meneur /10

IX - Attribution de la qualification.

Les notes obtenues aux obstacles et en modèle et allures sont additionnées pour donner un résultat sur 100 points. En fonction du nombre de points, une qualification est attribuée au poney :

- Label Or de 95 à 100 points sur 100
- Label Argent de 84 à 94 points sur 100
- Label Bronze de 67 à 83 points sur 100
- Encouragements pour moins de 67 points sur 100

La mention obtenue est délivrée par l'AFPH sur une carte officielle virtuelle au nom du poney.